

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2008

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 octobre 2008

Secrétaire : François CHOLOUX

2. Compte rendu des commissions

a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

- Travaux de démolition du mur de la maison de retraite au niveau du carrefour de la RD 177 : mur démoli et reconstruit par les employés communaux : en cours

A noter : plus value pour déplacement tranchée des réseaux téléphone et électricité. Le monument du Sacré Cœur sera très légèrement déplacé. Les pierres sont récupérées par la commune.

- travaux arrière de l’église : le portail sera réinstallé au niveau de la cour privative de la cure. Le local utilisé pour le stockage des tables de la St Martin étant détruit celui de la cour de la cure est récupéré à cet effet.

- aménagement de la mairie : une réunion de la commission a eu lieu en présence de l’architecte. Des premières grandes orientations ont été définies, à savoir :

- la suppression de l’escalier en façade, remplacé par un parvis du style de celui à l’église.

- Création d’une rampe d’accès handicapés côté Sud de la mairie avec maintien de l’entrée principale actuelle.

- ascenseur + escalier de secours installés entre la mairie et l’église sur le côté Ouest de la mairie permettant une seule et même entrée au niveau de la salle des mariages.

- accueil du secrétariat fermé avec vitres pour plus de confidentialité

- reste à implanter une salle de réunion, soit au rez-de-chaussée, soit à l’étage ?

Enfin, l’architecte entrera en contact avec le cabinet d’études chargé de l’aménagement de la place St Martin afin de travailler en harmonie sur les 2 projets.

- Commission de sécurité à la salle de théâtre : avis favorable à l’exploitation de la salle. 2 observations : suppression des taquets sur les portes intérieures de la grande salle + matérialiser des places de parking.
- Salles des fêtes : pose des portes insonorisées dans la grande salle cette semaine.

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- CSLH : 16 à 19 enfants ont participé avec 26 enfants le jour de la sortie à Mouton Villages.

On compte un peu moins d’enfants pour la 2^{ème} semaine. Pour l’ouverture dès 7 h du matin : la commission proposera la décision finale car il y a très peu d’enfants (2 représentant 1 famille).

- Restaurant scolaire : commission pour les menus le 17 novembre prochain

- Conseil des jeunes :

- toujours pas de participation importante des jeunes (3 jeunes se sont déplacés contre 1 seul la dernière fois). Revoir le système des invitations ; par exemple

remettre les invitations en mains propres et réunion à organiser un vendredi soir vers 18 h 30.

- Visite de « Bandouille » : Fanny MOREAU était à l'origine de cette sortie très appréciée. Le petit groupe a été très bien accueilli avec commentaires des propriétaires sur l'histoire de ce bâtiment. Prévision de réception d'anglais en stage de peinture ou d'art. 6 chambres et 3 studios. Ouvrir également pour la pêche. 4 jeunes ont participé + 4 adultes. Peu de participation de la part des jeunes, c'est dommage car la visite valait le déplacement.

Par ailleurs, Mme MERCERON rappelle au conseil municipal le spectacle le 7 novembre prochain au restaurant scolaire organisé par Famille Rurale.

c. Commission « Environnement naturel » - voirie

- Les employés communaux ont posé les panneaux, rue des lilas, rue du camp (zone 30) + panneaux Stop chez GEVANA.
- Demande de Mr BILLON au Plessis Olivier pour le chemin desservant sa propriété
- Demande de Mr RAMBAULT Jean-Michel pour busage d'entrée de champ
- Enquête sur le taillage des haies dans les communes environnantes : Boismé, Clessé, St Varent coupent seulement le côté des haies, le dessus n'est plus coupé.
- Elagage avec lamier : ces communes font travailler des entrepreneurs au coup par coup avec récupération des branches par la commune (pour faire brûler). Pour Chiché, faire l'inventaire des chemins qui nécessitent le passage du lamier. Certains chemins ont leur charme avec des branches qui retombent de part et d'autres. Faire le tour avec la CUMA par exemple, qui indiquera par où passent les moissonneuses. Ne pas oublier de consulter les agriculteurs pour l'élagage (voir compte rendu précédent).
- Tournée de reconnaissance avec la DDE pour inventaire des chemins à refaire l'année prochaine.
- Achat de matériel d'occasion : bétonneuse électrique appartenant à Mr Jean-Pierre MOTARD à vendre. Les employés communaux souhaiteraient travailler avec ce matériel qui a déjà été très utile pour les différents chantiers depuis quelques mois. Prix de vente proposé par Mr MOTARD : 250 €. (Valeur du matériel en neuf de 1.000 €).

Y a-t-il d'autre matériel d'occasion en vente par d'autres personnes de la commune ? En effet, Mr MERCERON ose dire ici qu'il y a des gens bien placés qui se positionnent au moment même où la commune a un besoin. Il est vrai que Mr MOTARD a prêté gracieusement sa machine depuis plusieurs mois. Après en avoir délibéré, accord du conseil pour l'achat de ce matériel d'occasion.

- Tracteur : embrayage prise de force cassé, réparation 2.000 € chez RAS à Chiché.
- Jury des maisons fleuries : diplômes pour les 1^{er} de chaque catégorie et fleurs pour les autres. Les bons d'achat sont abandonnés à la demande du jury qui souhaitait changer la formule. Budget total : 500 €. (Prévenir la presse pour la remise des prix).

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

Mr BERTIN a participé à 2 assemblées générales (Gym + le Rural) : rien à signaler.

Il a également réalisé seul des états des lieux ce week end : il n'est pas toujours facile de dire aux loueurs que l'état des salles n'est pas satisfaisant.

- réunion pour Chiché – Chichée : projet d'association, prochaine réunion le 13 novembre. A ce sujet, Mr CHATAIGNER a reçu une information montrant qu'il existe un autre Chiché au Guatemala.
- Proposition pour les demandes du foot et du théâtre (Cf réunion du conseil municipal du 13 octobre 2008) :
 - o le foot précise que la commune a déjà payé des filets de but (Cf réunion du 5 mars 2007). Explications : depuis cette date, les membres du conseil municipal ont changé, la décision prise n'est plus la même. Doit-on rester sur la même décision ou admettre l'erreur, si erreur il y a ? Des discussions ont eu lieu sur ce sujet lors de la dernière réunion, le conseil prend la décision de ne pas y revenir. Il est vrai que la commune participe beaucoup à l'entretien des installations sportives, il serait intéressant de chiffrer les aides indirectes.
 - o Annulation de la location de la salle par le comité des fêtes de Pierrefitte : en raison d'un décès, la location a été annulée. Conservation de l'acompte de 30 € déjà versé mais pas de facture de location.
- Prochaine réunion le lundi 24 novembre à 20 h 30.
- Soirée « Belgique » proposition par MR Bernard AUTHOUIS : le 27 février 2009 au restaurant scolaire. Accord du conseil.

e. Commission « Communication – Information »

- Chic : rappel réception des articles pour le 22 novembre. Réunion de la commission le 27 novembre à 18 h 30.
- 90° anniversaire de l'armistice le 11 novembre 2008
- Naissance d'une nouvelle association « Badminton Chichéen » présidé par Mr MOREAU Lionel. 20 adhérents pour l'instant. Entraînement le mardi soir et le dimanche matin à la salle de sports.
- Commission urbanisme à réunir pour le choix du cabinet d'études pour le suivi des travaux du lotissement le Pinier 2. 3 offres réceptionnées : Cabinets LEGAIS, Géo 3 D et Alpha Géomètre. Voir avec la DDE pour fixer la date.
- Affaire « Coussins berlinois » : l'assureur a été contacté et un expert doit se déplacer sur place pour évaluer la situation.
- Personnel : Mr MINOZA était en arrêt depuis plusieurs semaines et a repris son travail ce matin.
- Proposition de logo à peindre sur les trottoirs (de la rue des jardins par exemple) pour dissuader les propriétaires de chiens à laisser les déjections animales sur le trottoir.
- Pour information : le maire doit participer à une exhumation dans le cimetière cette semaine.
- Prochaines réunions du conseil les 8 décembre et le 12 janvier pour équilibrer d'ici la fin de l'année.

3. Présentation des plans de la future station d'épuration.

Mr MARY participe à la réalisation de ce chantier d'envergure à la communauté de communes et présente au conseil municipal les plans et les coûts de fonctionnement des installations destinées à répondre aux besoins grandissants de la commune en terme de traitement des eaux usées. Dossier disponible au secrétariat.

4. Evaluation des jardins par les services des Domaines

1. Pour le jardin d'une contenance de 770 m² situé sur la route de Boussais : 4250 et 4800 €. Soit, 5,50 €/m² à 6 €/m². Cette parcelle étant classée en « zone réservée » dans le PLU, elle ne sera jamais constructible.
2. Pour l'autre jardin situé près de l'école publique d'une contenance de 389 m² : 2800 à 3200 €, soit 7 € le m².

Une 2^{ème} lettre a été adressée à Mlle MENARD le 16 octobre pour lui confirmer notre désir d'achat de son terrain. Depuis, pas de réponse de la propriétaire. Des contacts vont être poursuivis pour arriver à un accord dès que possible.

5. Départ du locataire de l'appartement n° 4 situé 6, route de Parthenay

Occupé depuis quelque mois par Mr CHESSEE Mickaël, celui-ci désire partir dès le 15 novembre. Une demande a été reçue en mairie par Mme Lamia MAZZOUR qui souhaite prendre l'appartement dès le 15 novembre. Un nouveau bail sera établi par Maître NAUDIN. Etat des lieux d'entrée et de sortie le 12 novembre.

En ce qui concerne la place de parking située devant l'appartement, le conseil décide de la maintenir et de la matérialiser en peinture avec le n° de l'appartement.

Vote contre : 1 voix : Mr MARY

Abstention: 1 voix : Mr MERCERON

6. DEVIS POUR ACHAT D'ORDINATEURS A L'ECOLE

Après avoir reçu les explications de la directrice concernant les besoins exacts (B2i). 3 ordinateurs portables seraient nécessaires à 550 € l'unité.

Budget 2008 : il reste 5000 € sur le budget matériel en section d'investissement.

Rappeler malgré tout à la directrice de l'école que toutes demandes d'achat de matériel en cours d'exercice ne doivent pas être renouvelées.

7. PHOTOCOPIEUR A LA MAIRIE

Renouvellement du photocopieur du secrétariat de la mairie par un appareil multi fonctions (imprimante, scanner, fax). 2 offres ont été reçues : RICOH et CANON. Après avoir pris connaissance des différents matériels, le conseil retient l'offre de CANON. Soit une location de 83,96 € HT par mois + un coût à la copie de 0.00775 € (pour 20.000 copies à l'année) en noir et blanc et 0.0685 € en couleur (pour 5000 copies à l'année) encre incluse. Durée de la location : 5 ans.

8. QUESTIONS DIVERSES

- Mr MARY donne un rapide compte rendu de la commission économie à la communauté de communes :
 - o décision de création d'ateliers relais sur la zone Alpha Parc.

- Point sur les zones d'activités sur le territoire de la communauté de communes : bon taux d'occupation de 87,4 %
 - Grands projets : le centre nautique et l'espace culturel
 - Arrivée de nouvelles entreprises : RAOUL TP par exemple à Faye l'Abbesse
 - Globalement notre territoire est touché par la crise économique et financière actuelle. Le climat est morose mais il faut encourager les gens à ne pas changer leurs habitudes de consommation et dans la mesure de leurs possibilités ne pas arrêter de consommer. Il faut malgré tout faire preuve de prudence. Jusqu'où la crise ira-t-elle ? Sommes-nous « au fond » ou seulement au début ?
- demande de Mr GANDRILLON, boucher à Chanteloup pour un emplacement de vente de viande, charcuterie ou produits divers le mercredi matin à Chiché. Le maire rappelle qu'il y a déjà un point de vente de viande existant à la supérette. Mr RAMBAULT signale qu'il existe déjà un camion qui passe sur la commune et que l'on ne peut pas empêcher le commerce, malgré tout on doit laisser la libre entreprise. Le maire proposerait alors le jeudi avec un droit de place. Le conseil vote à main levée et accepte à la majorité des voix. Le jour sera convenu avec l'intéressé (mercredi ou jeudi).
 - 5 abstentions : PICHERIT Isabelle – AUBINEAU Marie-Christine – RENAUDET Gilles – TURPEAU Patricia et MOREAU Fanny.
 - Droit de place : 20 € par mois
 - Prestation repas pour le CLSH : + 3 % soit 2,61 € HT pour 2009 facturé par la maison de retraite de Faye l'Abbesse.
 - Demande de location à titre gratuit de la salle de réunion par l'association des maires pour une formation destinée aux élus du département : accord du conseil.
 - Mur de clôture dans le lotissement de la Forêt 3 : les personnes concernées ont été reçues à la mairie. Après avoir pris connaissance des termes du règlement dudit lotissement et de la définition du mot « mur » qui peut être édifié en pierres ou en tout autre matériaux tel que le fer, nous ne sommes pas en mesure d'interdire le matériau choisi par les propriétaires.
 - Demande d'achat d'une partie de chemin communal situé à la Priaudière : Mr BOULY contactera les riverains avant que le conseil ne prenne sa décision.
 - Demande de Mr FAURET pour éclairage de la ruelle. Réponse de Mr le maire : cette demande a déjà été faite auprès du propriétaire, mais cette ruelle est privée.
 - Rue du stade : Mr GOYEAU demande s'il ne serait pas possible d'envisager une piste cyclable sur cette rue compte tenu du nombre important d'installations sportives ou autres dans ce secteur (stade, salle de sports, salle de théâtre, salle des fêtes). Proposition intéressante à voir dans le cadre de l'aménagement du bourg.

Fin de la réunion 23 h 00.
